

La Communauté de Communes du Pays Foyen tiendra son Bureau le :

Lundi 27 novembre 2023 à 17h30
Salle des fêtes de Riocaud

Délibérations du Bureau communautaire du 27 novembre 2023 :

1 - ADMINISTRATION GENERALE

- 1.01 - Nomination du secrétaire de séance
- 1.02 - Approbation du procès-verbal du Bureau communautaire du 20 septembre 2023.

2 - EAU ET ASSAINISSEMENT

- 2.01 - Approbation des tarifs de l'eau et de l'assainissement collectif 2024.

3 - TOURISME / CULTURE

- 3.01 - Approbation du règlement intérieur relatif au fonctionnement de la boutique de l'Office de Tourisme du Pays Foyen.

4 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 4.01 - Ouverture dominicale des commerces de Port Sainte Foy et Ponchapt.
- 4.02 - Ouverture dominicale des commerces de Pineuilh.

5 - ENFANCE ET JEUNESSE

- 5.01 - Modification du projet d'établissement de la crèche Les P'tits Loups de Port-Ste-Foy.
- 5.02 - Modification du règlement de fonctionnement de la crèche Les P'tits Loups de Port-Ste-Foy.
- 5.03 - Reconduction du dispositif CAP33.
- 5.04 - Reconduction du dispositif Objectif Nage 2024.

6 - SERVICE A LA POPULATION

- 6.01 - Approbation des tarifs du Transport d'Utilité Sociale.
- 6.02 - Approbation du règlement de fonctionnement du Transport d'Utilité Sociale.

7 - FINANCES - MARCHES PUBLICS

- 7.01 - Prorogation du délai de remboursement et modification des modalités de remboursement de l'avance de trésorerie consentie au CIAS.
- 7.02 - Lancement d'un marché en procédure adaptée pour la réalisation d'une étude de schéma de circulation et des mobilités douces.
- 7.03 - Approbation d'une prestation de service de télécommunications.
- 7.04 - Autorisation signature marché suite CAO pour la maîtrise d'œuvre de la Maison de la Communauté de communes du Pays Foyen.

Délibérations du Conseil communautaire du 27 novembre 2023 :

8 - ADMINISTRATION GENERALE

- 8.01 - Nomination du secrétaire de séance.
- 8.02 - Approbation du procès-verbal du Conseil communautaire du 27 septembre 2023.

9 - URBANISME / HABITAT

- 9.01 - Approbation de la modification n°01 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.
- 9.02 - Renouvellement de la convention de partenariat pour la mise en œuvre d'une plateforme rénovation énergétique 2024.
- 9.03 – Versement de subventions OPAH aux personnes privées.

10 - TOURISME / CULTURE

- 10.01 - Approbation des nouveaux tarifs du cinéma « La Brèche ».

11 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- 11.01- Demande de subvention, auprès de la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Nouvelle-Aquitaine et des Chambres Consulaires concernant

une action d'appui au maintien de l'activité économique de proximité et de l'emploi sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Foyen.

12 - ENFANCE ET JEUNESSE

- 12.01 - Adhésion expérimentale et labellisation au dispositif crèche AVIP (à vocation d'insertion professionnelle).
- 12.02 - Modification et renforcement des critères d'attribution aux structures du service Enfance.

13 - SERVICE A LA POPULATION

- 13.01 - Demande de subvention au titre du Fonds Vert 2024, dans le cadre du projet d'aménagement de la Maison de la Communauté de communes du Pays Foyen située à Sainte Foy la Grande.
- 13.02 - Rétrocession à la commune de Sainte Foy la Grande du terrain de l'aire de covoiturage.

14 - FINANCES - MARCHES PUBLICS

- 14.01 - Vote du Budget Primitif 2023 du budget annexe « Maison des Entreprises ».
- 14.02 - DM n°1 – Budget cinéma (pour remplacement projecteur et intervention DME).
- 14.03 - Admissions en non-valeur Budget CDC.
- 14.04 - Admissions en non-valeur Budget SPANC.
- 14.05 - Adhésion au dispositif d'achat groupé de gaz proposé par l'UGAP.
- 14.06 - Modification des délégations accordées au Président en terme de régie.
- 14.07 - Révision libre des attributions de compensation conformément à l'article 1609 nonies C, V, 1 Bis du Code Général des Impôts.

15 - PERSONNEL

- 15.01 - Ouverture de deux postes d'animateur périscolaire et extrascolaire, sous la forme de contrat aidé quotité 27/35èmes.

- 15.02 – Ouverture de deux postes d’agent de nettoyage, sous la forme de contrat aidé quotité
24/35èmes et 27/35èmes.
- 15.03 – Modification du tableau des effectifs.

Questions diverses

Pierre ROBERT
Président

